



Adjudication de la chasse communale Avis Public

L'adjudication publique de la chasse communale, deux (02) lots, pour la période 2 février 2024 au 1^{er} février 2033 aura lieu

Le jeudi 04 janvier 2024 à 18h00
dans la salle multifonctions (9 rue Principale - Bootzheim).

Lot n° 056 C01 (*lot mis aux enchères en 1^{er}*)

Superficie : 202 ha dont 105 ha de surface boisée

Mise à prix : 7 000 €

Droit de priorité revendiqué par le locataire sortant

Lot n° 056 C02 (*lot mis aux enchères en 2nd*)

Superficie : 250 ha dont 30 ha de surface boisée

Mise à prix : 3 000 €

Droit de priorité revendiqué par le locataire sortant

Conformément à l'article 15 du cahier des charges type (CCT), l'ensemble des documents relatifs à l'adjudication pourront être obtenus auprès du secrétariat de mairie (03 88 58 28 00 / mairie.bootzheim@evc.net).

Les personnes physiques ou morales qui souhaitent faire acte de candidature pour participer à l'adjudication publique de la chasse communale doivent adresser le dossier de candidature décrit à l'article 16 du CCT pour le mercredi 6 décembre 2023 à 12h, par courrier recommandé avec accusé de réception ou dépôt en mairie contre récépissé.

Seuls sont admis à participer aux enchères les candidats qui, ayant satisfaits aux conditions des articles 10 et 17 du cahier des charges type, ont été agréés par le conseil municipal après avis de la Commission Consultative Communale de la chasse.

Date d'envoi à la publication : 6 novembre 2023 / parution DNA : 08 novembre 2023

Date de la parution sur le site Internet de la commune : 6 novembre 2023